

Punaises de lit :

comment les
éviter et
y faire face ?

— ès —



Les punaises de lit se nourrissent de sang et peuvent piquer jusqu'à 90 fois dans une seule nuit. Ce sont de petits insectes qui se cachent dans des endroits calmes et sombres. **Elles se reproduisent très vite et peuvent se propager rapidement aux logements voisins.** Il est donc important de les repérer rapidement en cas de suspicion !

- A** Derrière les papiers peints et dans les fissures de mur
- B** Dans les meubles, livres et sous les cadres
- C** Dans les supports en tissu, canapés, fauteuils et rideaux
- D** Dans les prises électriques et derrière les plinthes
- E** Dans les matelas et sommiers
- F** Dans les tapis, moquettes et fentes du plancher
- G** Dans les pieds de lit, meubles en bois et autres zones cachées

Ça ressemble à quoi une piqûre de punaise de lit ?

Si votre logement est infesté par des punaises de lit, votre peau ou celle de votre famille risque de se couvrir de boutons ou de petites plaques rouges.

Sur les parties découvertes de la peau, les lésions se présentent souvent en ligne de 4 à 5 piqûres ou plus, assez caractéristiques de cet insecte.



10 conseils pour éviter une infestation de votre logement par des punaises de lit.

Sachez qu'elles sont très sensibles aux températures. Elles meurent à +50°C ou -20°C.

1. Évitez d'acheter des matelas, sommiers d'occasion.
2. Inspectez minutieusement les meubles, livres et autres objets acquis d'occasion.
3. Nettoyez les meubles et objets d'occasion à l'eau savonneuse ou avec un produit de nettoyage.
4. Éliminez les surembrements d'objets et de meubles, qui sont des cachettes pour les punaises.
5. Lavez à 60°C vos vêtements achetés d'occasion ou stockez-les dans un sac hermétique avant lavage. Vous pouvez aussi les mettre au congélateur pendant 72h.
6. Soyez vigilants lors de vos voyages : hôtel, auberge, train ou tout autre lieu à risque.
7. Évitez tout contact avec des zones de tissu (canapé, moquette, tapis) lorsque vous visitez un lieu pouvant être infesté et ne restez pas immobile trop longtemps. Préférez les zones en dur comme le carrelage, les chaises de cuisine...
8. Ne jetez pas d'objets infestés sans les avoir emballés au préalable dans des sacs plastique fermés hermétiquement avec la mention « OBJETS INFECTÉS ».
9. Surveillez l'apparition de toute piqûre suspecte.
10. Lavez régulièrement votre linge (draps, torchons, serviettes, vêtements...) à 60°C quand c'est possible. Si cela n'est pas possible, repassez-les après les avoir lavés.



Que faire en cas d'infestation ?

1/ Signalez immédiatement toute suspicion d'infestation auprès de votre gardien.

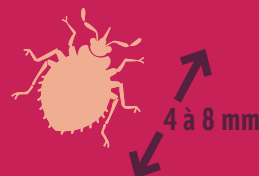
2/ Un professionnel agréé par Elogie-Siemp viendra réaliser, en moyenne sous 15 jours, un **diagnostic pour confirmer ou non la présence de punaises de lit et le niveau d'infestation**. Dans certains cas, un diagnostic canin pourra être réalisé, sans danger de contamination.

À noter : vous pouvez également être contacté pour un diagnostic si vous êtes à **proximité d'un logement infesté, ouvrez votre porte !**

3/ **Un traitement adapté** au niveau d'infestation constaté par un prestataire partenaire sera réalisé. Pour plus d'efficacité, le traitement nécessite que vous prépariez votre logement à l'aide du document qui vous sera transmis par le prestataire. **Deux passages** du prestataire seront nécessaires, à 15 jours d'intervalle.

Nos spécialistes portent des protections pour éviter le risque de contamination entre les logements visités.

Rappel ! Dans le cadre de votre bail, il vous est interdit de mettre votre logement en sous-location (exemple : Airbnb, Abritel, etc.) ; un risque supplémentaire de contaminer votre logement.





> **Votre appartement est-il infesté ?**

Quelques indices vous permettront de le savoir :

- vous souffrez de **démangeaisons** ;
- vous avez des **boutons** ou des **petites plaques rouges** sur vos bras, vos jambes ou votre dos ;
- **vos draps** sont tachés de sang d'origine inconnue ou de petits points noirs qui ne sont autres que les excréments de la punaise de lit.

> **Comment les éviter ?**

Respectez scrupuleusement les conseils qui vous sont donnés dans cette fiche pratique. **Prévenez-nous** immédiatement afin que nous mettions en place un protocole pour une **intervention la plus rapide et efficace possible et éviter toute propagation.**

> **Quel est le coût ?**

Le Conseil de Concertation Locative du Patrimoine a passé un accord de patrimoine qui permet grâce au principe de mutualisation retenu et à la répartition entre les locataires et Elogie-Siemp, de limiter le montant facturé à 4€ par an et par logement maximum.

Retrouvez
ces infos
en vidéo



et sur www.ameli.fr/assure/sante/themes/punaises-lit/definition-symptomes-signes-infestation

